

UNE NOUVELLE OFFRE – ÉVALUATION DE VOS BÂTIMENTS

Cher Client,

Dans le but de toujours mieux vous servir, nous vous offrons maintenant la possibilité de faire évaluer vos bâtiments, vous assurant ainsi que les montants inscrits sur votre contrat d'assurance actuellement en vigueur reflètent la réelle valeur assurable de chacun des bâtiments et vous évitera d'être sous-assuré.

En acceptant de procéder à une telle évaluation, vous reconnaissez que **GROUPASSUR** modifiera, s'il y a lieu, le montant de la couverture actuel de votre contrat d'assurance pour refléter à 100 % les montants figurant sur le rapport d'évaluation, et s'engage à remplacer la règle proportionnelle par l'avenant à montant stipulé. Si vous désirez vous prévaloir de cette offre, vous devez signer cette lettre à l'endroit indiqué, au **plus tard le 30^e jour suivant la date d'entrée en vigueur** de votre contrat d'assurance et nous la retourner.

Nous prenons l'occasion pour vous remercier de votre confiance et nous vous invitons à communiquer avec nous pour toute autre question à ce sujet ou tout renseignement additionnel.

VEUILLEZ SIGNER ET RETOURNER CETTE LETTRE D'ENGAGEMENT

Je désire me prévaloir de cette offre et j'accepte que;

- La firme d'évaluation agréée retenue par **GROUPASSUR** procède à une évaluation des bâtiments indiqués aux conditions particulières de mon contrat d'assurance; et
- suivant l'obtention de l'évaluation effectuée par la firme d'évaluateurs désignée, **GROUPASSUR** modifie le montant de la couverture d'assurance prévu à mon contrat d'assurance afin de refléter à 100 % les montants figurant sur le rapport de l'évaluation; et
- je conviens que le montant d'assurance sera sujet aux indexations relatives à l'inflation.

Signature de l'assuré

Date